

Gymnastique Artistique Féminine

1. Organisation des entraînements : Au Cosec des Avrils de St-Mihiel

- Les parents confient leur enfant à un entraîneur à l'entrée de la salle de gymnastique.
- Les enfants sont en justaucorps ou en tenue la plus près possible du corps, les cheveux attachés, pas de bijoux et piercings enlevés.
- APRES : Les enfants sont confiés à leurs parents à l'extérieur du gymnase.
- *Prévenir en cas d'absence (après 3 absences injustifiées le bureau peut exclure l'enfant)*
Une liste d'attente est pleine chaque année merci donc d'honorer vos inscriptions !
- Tous les créneaux proposés sont adaptés au niveau de la gymnaste et sont imposés par les entraîneurs (suite à une sélection).
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle d'entraînement .

2. Horaires

Le planning ci joint est à respecter

Pour la bonne progression de tous les enfants, les groupes sont définis par les entraîneurs.

Les compétitions sont obligatoires dans les groupes dédiées

Pas de compétition en Baby Gym et en Loisirs.

3. Les compétitions (sauf Baby Gym et Loisirs)

Le calendrier des compétitions sera fourni ultérieurement ainsi que les convocations individuelles. (Le justaucorps du club **devra être acheté en début de saison**).

Le club se réserve le droit après concertation du bureau, d'exclure tout enfant ne se conformant pas au règlement, auquel cas aucun remboursement de cotisation ne sera accordé.

Pour contacter le club: s'adresser aux personnes suivantes :

Pour des questions pratiques, les numéros de téléphone des responsables d'entraînements vous seront communiqués.

Toutes les informations se feront sur Kalisport.

Entraîneur responsable : Mme Elodie Planque (0658206572)

Président : Mr Alain Rusé (0695147120)

ou par m@il: legionsaintmichel@gmail.com

Par courrier : L.S.M. 9, rue Jeanne d'Arc 55300 St-Mihiel

*Renseignements et documents sur Kalisport et sur notre facebook **Legion Saint Michel / Gym Saint Mihiel***

Les membres du bureau